

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_015 | Histoire de la sexualité I. Biopolitique.CollectionBoite_015-6-chem | Véroles. Vénéériens ItemErnest Wickersheimer, \[Photocopie\]](#)

Ernest Wickersheimer, [Photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb015_f0394

SourceBoite_015-6-chem | Véroles. Vénéériens

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Wickersheimer, Ernest](#)

Références bibliographiques[Wickersheimer, Les Débuts, à Strasbourg de l'hospitalisation des syphilitiques](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 27/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Un des premiers soucis de cet office fut l'aide aux malades indigents et plus particulièrement aux ambulants, à ceux que le mal ne clouait pas au lit, dont la place n'était donc pas à l'Hôpital (38).

Sur 411 malades ainsi secourus de 1524 à 1532, 254 sont désignés comme vérolés; encore convient-il d'y ajouter 62 cas de syphilis probable (39). A leur intention, l'Aumône fit, en 1525, acheter à la foire de Francfort, 2 quintaux et 15 livres de bois de gaïac, remède tenu pour efficace depuis peu d'années (40).

Le traitement par le gaïac était d'une application difficile dans les taudis où, comme on l'imagine, croupissaient les pauvres vérolés. Ce dut être un des motifs qui déterminèrent l'Aumône à solliciter du Magistrat l'octroi d'une maison du Fossé des Tanneurs, occupée jusque là par des Béguines (41). Elle lui fut accordée le 10 octobre 1526. Six lits y furent installés et, sauf lorsque les malades les apportaient avec eux, pourvus, par les soins de l'Aumône, de couvertures et de draps. Un logement était réservé au médecin, engagé, ainsi qu'on le verra, pour la circonstance. Mais l'hospitalisation dépassait le cadre normal des activités de l'Aumône dont cette nouvelle création vécut à peine dix ans (42).

Le 1^{er} janvier 1497, Geiler avait demandé que dans le refuge ouvert récemment à leur intention, les vérolés fussent confiés à des médecins et à des chirurgiens. L'appel fut-il entendu? Qu'il suffise de rappeler un témoin digne de foi, Cuntz Merschwin, d'après qui des guérisons furent obtenues dans l'asile commun des vérolés, « in dem gemeinen hus », au moyen de potions sudorifiques et de frictions. L'emploi de pareilles thérapeutiques implique nécessairement l'intervention d'hommes de l'art.

Il ne peut en avoir été différemment à la maison fondée en 1503, bien que nous ignorions tout de son personnel médical pendant les trente premières années de son existence.

Le plus ancien de ses comptes qui ait été conservé, correspond à l'exercice 1532-1533, soit à la première année de l'administration de Sébastien Erb. Le 10 mars 1533, y est portée une dépense de 4 schillings, 2 pfennigs pour un panier de charbon devant servir à faire bouillir l'eau nécessaire aux cures de gaïac ordonnées par un docteur qui est nommé ici Michel Mey (43). Il s'agit de Michel Meyer (ou Meiger), de Fribourg-en-Brisgau qui, le 18 mai 1518, acquit à Strasbourg le droit de bourgeoisie et qui mourut en 1540, d'après un document émanant de son fils, Michel, bourgeois de Fribourg (44).

Du 31 mars au 8 décembre, Michel Meyer traite par le gaïac 14 malades, 1 florin lui étant alloué en moyenne pour chaque cure (45). Sont cités encore des praticiens de rang plus modeste, Pierre Nolt, barbier-chirurgien, Hans Boller et Diebold Russ, qualifiés de « blatterarzt », médecin des vérolés, sans compter un ventouseur et une ventouseuse qui cumule cet office avec celui de lavandière (46). Les remèdes sont fournis par l'apothicaire Lucas Vogler (ou Vogel) (47).

Pour finir, un nom illustre. A la veille de son départ pour Berne où il ira revêtir l'emploi de médecin de la Ville (48), Othon Brunfels, auteur des *Herbarum vivae icones*, est gratifié de 14 mesures de vin, au prix, tous frais compris, de 4 livres, 13 schillings, 1 pfennig, inscrits aux dépenses le 29 sep-

BnF
MSS

[The text in this section is extremely faint and illegible due to the quality of the scan. It appears to be a dense block of text, possibly a list or a series of entries.]